

# La Lorraine face à ses voisins :

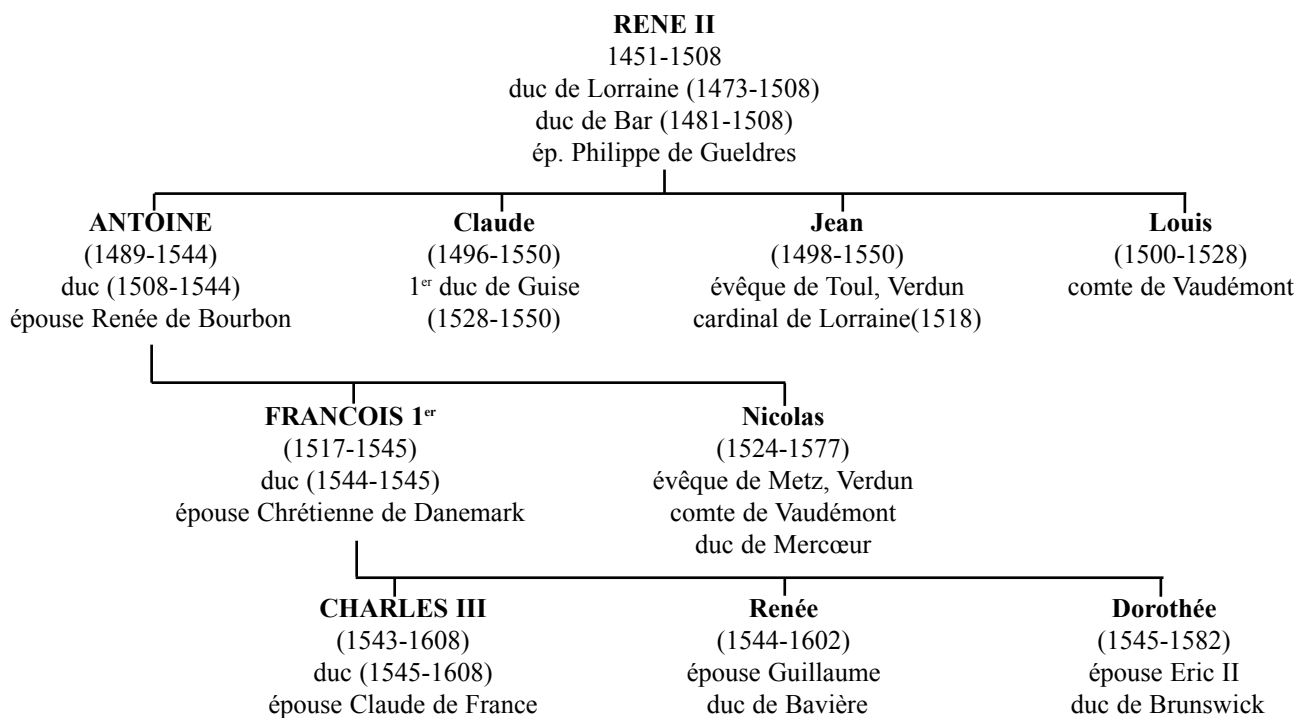
## la politique ducale de 1508 à 1552

par Françoise BOQUILLON

Le 10 décembre 1508, René II, duc de Lorraine et de Bar, s'éteint à Fains léguant les duchés à son fils Antoine. Commence alors un long règne de 35 années qui confirme la Renaissance de l'état lorrain, le début de ce qu'on appelle " le siècle d'or " <sup>1</sup>. On imagine alors une Lorraine forte, paisible et prospère, qui s'engage sur la voie de la modernité. Dans la réalité, ce cliché mérite d'être nuancé, car le XVI<sup>e</sup> siècle lorrain est fait d'ombres et de lumières. Si les ducs ont retrouvé

une certaine liberté d'action, s'ils règnent sur un espace élargi, les duchés n'en restent pas moins un ensemble vulnérable, un pays d'entre-deux convoité à la fois par l'Empire et par la France. Face à cette situation, le pouvoir ducale choisit la voie de l'équilibre, de la neutralité, servant tantôt les intérêts français, tantôt les intérêts impériaux, l'indépendance étant à ce prix.

### GÉNÉALOGIE DES DUCS DE LORRAINE DE 1473 À 1608



1. Sous la direction de Michel PARISSÉ, *Histoire de la Lorraine*, éd. Privat, 1977, chapitre VIII, p. 227 et suivantes.

## 1. L'ESPACE LORRAIN EN 1508

Le duc Antoine n'a encore que vingt ans lorsque les Etats Généraux de Lorraine, réunis à Nancy le 13 février 1509, le reconnaissent pour souverain<sup>2</sup>. Les territoires dont il hérite présentent à la fois des atouts et une grande fragilité.

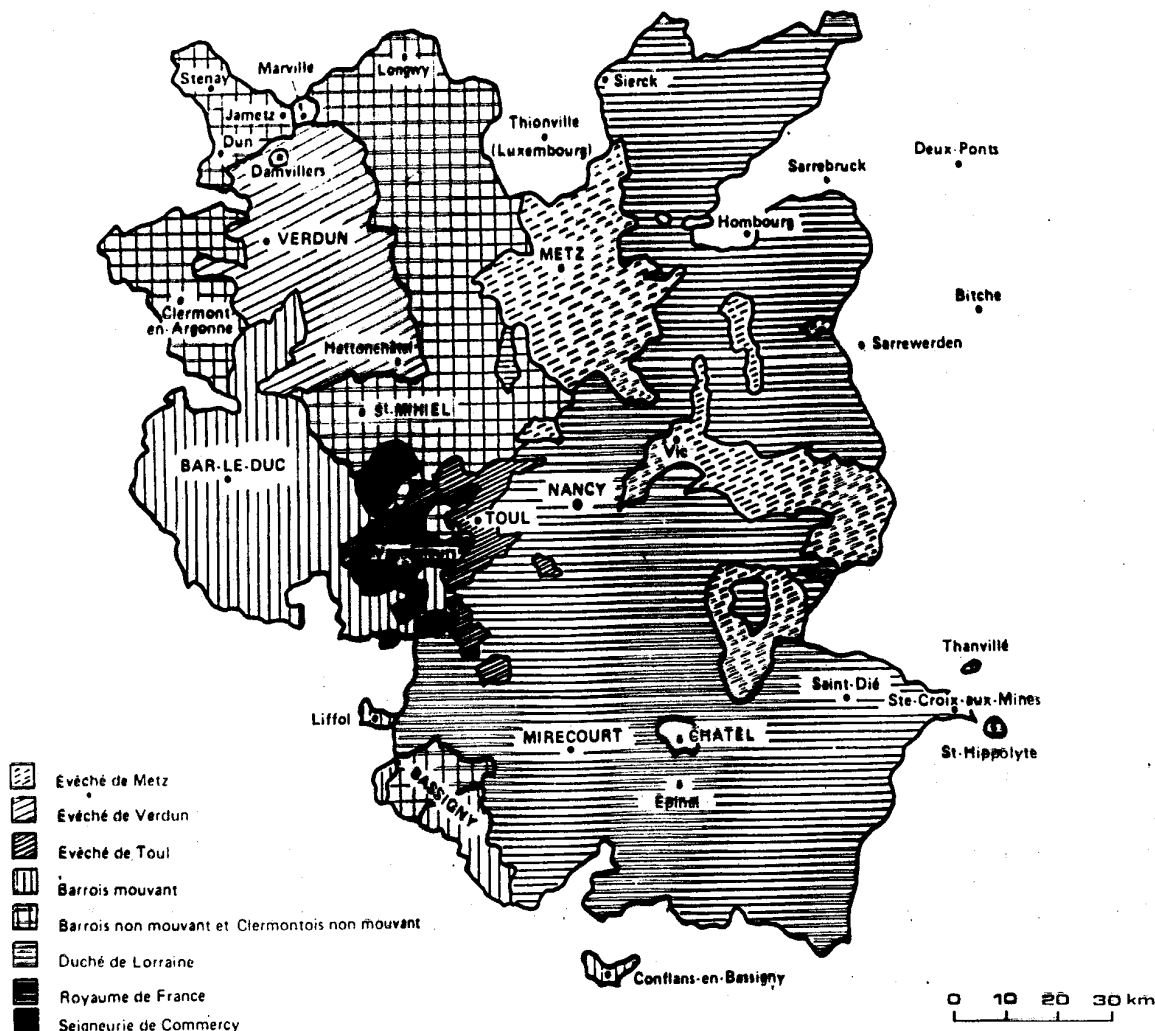
### 1.1. Les atouts

L'union des duchés de Lorraine et de Bar, préparée par le mariage de René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine en

1420, est enfin réalisée en 1484 au profit de René II, union difficilement acquise dans un XV<sup>e</sup> siècle perturbé par la guerre de Cent Ans et par les rivalités familiales<sup>3</sup>. C'est sans doute la raison pour laquelle René II rédige en 1506 un second testament<sup>4</sup>; les femmes sont exclues de la succession; les duchés de Lorraine et de Bar, le comté de Vaudémont et le marquisat de Pont-à-Mousson doivent revenir au fils aîné; enfin ces territoires sont déclarés inaliénables et indivisibles. Seuls les domaines de René II situés en France seront attribués à Claude, fondateur de la branche des Guise<sup>5</sup>.

### LA LORRAINE AU DÉBUT DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Carte simplifiée



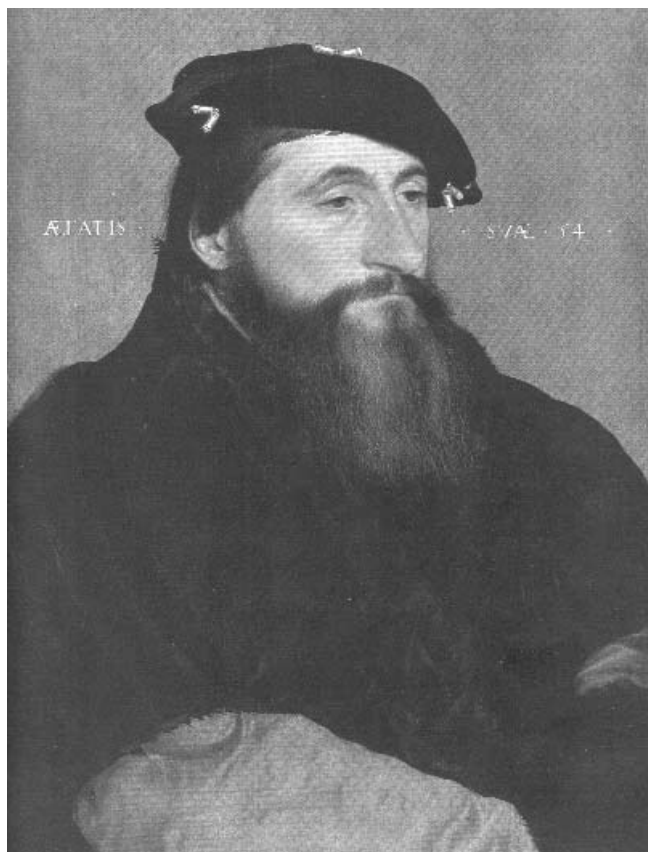
2. Christian PFISTER, *Histoire de Nancy*, Berger-Levrault, Paris, 1919, t. II, p. 2.

3. *Histoire de la Lorraine*, op. cit., chapitre VII, p. 212-216.

4. Guy CABOURDIN, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, Les temps modernes*, t. I, p. 11 : un premier testament rédigé en 1486 léguait les duchés à l'enfant aîné, garçon ou fille.

5. *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, op. cit., tableaux p. 12.

Le duc Antoine s'apprête ainsi à gouverner un territoire élargi considérablement sous le règne de son père, un ensemble stratégiquement important qui, désormais, peut jouer un rôle dans la diplomatie européenne. Mais la situation géographique des duchés peut devenir une menace : les routes lorraines intéressent aussi bien les Habsbourg, présents en Franche-Comté, en Haute-Alsace, aux Pays-Bas, que les Valois qui cherchent à développer leurs relations avec un certain nombre de princes allemands.



**Le duc Antoine  
(Hans Holbein)**

Pourtant le contexte du début du siècle semble être favorable aux Lorrains : Louis XII, puis François 1<sup>er</sup> sont avant tout préoccupés par "le mirage italien" ; quant à l'empereur Maximilien, il cherche d'abord à mettre de l'ordre dans les institutions impériales, puis à consolider les frontières orientales de l'Empire sur lesquelles pèse la menace turque. Le duc Antoine peut alors affirmer son pouvoir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des duchés. Mais l'espace lorrain souffre d'abord de son manque de cohésion.

6. Carte de la Lorraine au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

7. *Histoire de la Lorraine*, op. cit., chapitre VII, p. 190-192.

## 1.2. La mosaïque lorraine <sup>6</sup>

Lorraine et Bar : deux duchés placés sous l'autorité d'un même souverain constituent donc l'Etat lorrain, deux duchés aux coutumes très variées et qui ont gardé leurs constitutions propres. Cette juxtaposition n'est pas le seul élément de faiblesse. Le duché de Bar est lui-même divisé en deux ensembles : à l'est de la Meuse, le Barrois non-mouvant dominé par la ville de Saint-Mihiel, à l'ouest le Barrois mouvant centré sur Bar-le-Duc et pour lequel le duc doit prêter hommage au roi de France et lui apporter aide et conseil si la nécessité s'en fait sentir. Cette situation, héritée du traité de Bruges de 1301 <sup>7</sup>, place le duc de Lorraine dans une position délicate puisqu'il est à la fois vassal du roi de France et vassal de l'empereur pour certaines de ses possessions.

À l'intérieur même de l'espace lorrain, il existe de nombreuses enclaves qui échappent à l'autorité ducale. Les plus importantes sont les terres évêchoises de Metz, Toul et Verdun, héritage de l'Eglise impériale <sup>8</sup>. C'est l'évêché de Metz qui dispose du temporel le plus étendu, constitué de deux ensembles l'un centré sur Metz, l'autre sur Vic, Moyenvic et Marsal, un temporel éclaté mais qui fragmente d'autant plus l'autorité ducale. Les terres de l'évêché de Verdun forment un bloc plus modeste, plus compact aussi mais non dépourvu d'enclaves. Toul est le moins bien pourvu et l'enchevêtrement des juridictions est ici extrême, source de multiples litiges. Eloigné de leurs protecteurs légitimes, les cités de Toul et de Verdun sont passées sous la sauvegarde du roi de France depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les Valois possèdent également la prévôté de Vaucouleurs et la souveraineté sur la seigneurie de Châtel-sur-Moselle. Sur les marges occidentales des duchés l'influence française est devenue réalité.

Le dernier élément de fragilité concerne l'irrégularité des frontières, particulièrement marquée au nord-est et à l'ouest. Au nord, au niveau de Thionville, le duché de Luxembourg pénètre profondément à l'intérieur de l'espace lorrain. Au nord-est la seigneurie de Schomburg pousse une antenne étroite en territoire germanique enserrés par les terres de l'électorat de Trèves et du duché de Deux-Ponts. Profonde indentation encore à l'ouest au niveau du Clermontois et du Tulois. Même si globalement la notion de frontière n'a pas à cette époque la même rigueur qu'aujourd'hui, ces irrégularités multiplient les sources de conflits et risquent de renforcer les ambitions des voisins.

8. *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, Les temps modernes*, op. cit., t. I, p. 5-10.

### 1.3. Des efforts de consolidation

Pour pallier ce manque de cohésion, le duc Antoine inaugure une politique de consolidation qui sera poursuivie et accentuée par Charles III. Pour ce faire, il surveille les successions de fiefs et profite de certaines mutations pour rattacher des terres au domaine : en 1517 il rachète à François 1<sup>er</sup> la suzeraineté de Châtel-sur-Moselle, fief des Neufchâtel ; en 1533, à la mort de la dernière héritière, Antoine revendique la succession. L'affaire est portée devant les Grands Jours de Saint-Mihiel et c'est en 1544 seulement que l'acquisition se concrétise.

Antoine agit également sur les terres d'Eglise, cette pratique étant facilitée par la présence des membres de la famille ducal sur les sièges épiscopaux<sup>9</sup> : en 1527, le cardinal Jean de Lorraine reprend le comté de Sarrewerden à la famille de Nassau - Sarrebruck et le cède à son frère le duc. Portée devant la chambre impériale de Spire, l'affaire ne sera

définitivement réglée qu'en 1629. Le procédé se poursuit après la mort d'Antoine : en 1546, Nicolas de Lorraine, administrateur de l'évêché de Verdun, cède la seigneurie de Hattonchâtel à son neveu et pupille Charles III contre une somme de 120 000 francs. Il ne s'agit bien sûr que de petits progrès mais qui montrent bien une prise de conscience des difficultés lorraines et la volonté d'améliorer la cohésion du territoire et des zones frontalières.

Enfin pour freiner l'influence à l'ouest de ses Etats, Antoine entreprend la rédaction des coutumes dans le bailliage de Bar, puis dans celui de Saint-Mihiel et de Bassigny. Il s'agit alors de réduire l'expansion du droit français à l'avantage des coutumes locales. Néanmoins en dépit de ces efforts, la fragilité des territoires ducaux reste une constante. Pour éviter l'absorption, le duc de Lorraine doit agir avec prudence et diplomatie vis-à-vis de ses puissants voisins et particulièrement vis-à-vis de la France.

## 2. L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS FRANCO-LORRAINS (1506-1552)

Dans les premières années de son règne, Antoine choisit délibérément le camp français mais l'élection de Charles Quint à l'Empire modifie le rapport de force et l'engage à plus de modération. Progressivement, par un jeu de bascule, c'est le parti impérial qui s'impose, choix qui se renforce encore sous la régence de Chrétienne de Danemark.

### 2.1. L'option française (1508-1519)

Né en 1489, Antoine a été élevé à la cour de France, son père ayant néanmoins pris le soin de confier son éducation à des précepteurs lorrains qui devaient l'initier à une bonne connaissance de ses duchés. Toutefois à la cour des Valois, des liens très forts se nouent entre le jeune prince et les membres de la famille royale. Dans les premières années de son règne, Antoine séjourne peu à Nancy. A peine a-t-il pris possession de ses duchés qu'il regagne la France et en 1509, il combat à Agnadell aux côtés de Louis XII<sup>10</sup>. En 1515, il est présent au sacre de François 1<sup>er</sup> et quelques semaines plus tard il épouse une princesse française, Renée de Bourbon, sœur du connétable. Il participe à la victoire de Marignan ainsi que son frère Claude de Guise. En avril 1516, il est de retour à Nancy et présente sa nouvelle épouse à la population de la cité ducal<sup>11</sup>. À la naissance de son premier fils, c'est le roi de France qui est choisi pour parrain et en

1517, juste retour des choses, il se rend à Amboise pour le baptême du dauphin son filleul. L'alliance franco-lorraine semble donc être des plus solides. Mais Antoine tient parallèlement à rassurer à l'est : en septembre 1516 un contrat "d'amitié, d'union et d'intelligence" est signé entre l'empereur Maximilien, le duc Antoine et son frère Jean évêque de Metz. Le duc de Lorraine tient à ménager les deux partis. S'il soutient la candidature de François 1<sup>er</sup> à l'Empire, en 1519 l'élection de Charles Quint le conduit à observer une politique de plus stricte neutralité.

### 2.2. Le relâchement des liens avec la France (1519-1539)

Charles Quint est alors le monarque le plus puissant d'Europe. A l'héritage espagnol sont venus s'ajouter l'héritage bourguignon puis l'héritage autrichien et le titre impérial. En dépit de l'amitié qui l'unit à la France, Antoine ne peut que se ranger dans une prudente réserve. De 1521 à 1559, Valois et Habsbourg se font la guerre mais la Lorraine n'intervient pas, le duc cherche à ménager ses états. S'il refuse de s'engager militairement, il souhaite en revanche jouer le rôle de médiateur et à plusieurs reprises il encourage les adversaires à négocier. C'est ce qui lui a valu le surnom de "prince de la paix"<sup>12</sup>.

9. Les principaux bénéficiaires de cette politique furent Jean de Lorraine, frère du duc Antoine, qui outre les nombreux autres bénéfices obtint les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun et Nicolas de Lorraine-Vaudémont, fils d'Antoine qui fut évêque de Verdun et de Toul.

10. Cette victoire fut remportée sur les Vénitiens.

11. Christian PFISTER, *Histoire de Nancy, op. cit.*, p. 3-4.

12. Négociations de Nice en 1538, de Valenciennes en 1543 ; en 1544 le duc Antoine puis son fils, François 1<sup>er</sup> de Lorraine encouragent à nouveau le processus de paix qui aboutit en septembre 1544 à la paix de Crépy.



**Charles Quint par Le Titien**

### **2.3. La dégradation des rapports franco-lorrains (1539-1540)**

La politique de neutralité mise en place par Antoine indispose le roi de France qui devient alors méfiant. L'année 1539 semble marquer un tournant : la duchesse Renée de Bourbon disparaît et avec elle l'un des meilleurs appuis de la France en Lorraine. Antoine penche alors davantage vers le camp impérial ce qui ne fait qu'aggraver les tensions avec François Ier. Celui-ci réaffirme sa suzeraineté sur le Barrois mouvant ; désormais en matière de juridiction, les appels devront être obligatoirement portés devant un tribunal du royaume et en dernier ressort devant le Parlement de Paris. Cette mise au point est encore réaffirmée deux ans plus tard par le traité de Romilly.

Dans un tel contexte la politique matrimoniale menée par la famille ducale se trouve elle aussi modifiée : en 1540, Anne, la fille du duc Antoine, épouse René de Châlon, prince d'Orange, l'un des favoris de Charles Quint. En 1541, François de Lorraine, le fils aîné d'Antoine donc appelé à lui succéder, épouse à Bruxelles Chrétienne de Danemark, la nièce de l'empereur. Ces unions exaspèrent le roi de France mais elles montrent que désormais la Lorraine regarde davantage vers l'Empire.

## **3. LE RAPPROCHEMENT AVEC L'EMPIRE (1541-1552)**

Comment expliquer la détérioration des rapports franco-lorrains qui aboutit en 1540 à un renversement de situation ? Les raisons politiques sont les plus évidentes : la puissance de Charles Quint impressionne et la Lorraine est cernée au nord, à l'est et au sud par des territoires qui lui appartiennent. Au cœur du duché, l'évêché de Metz, terre d'Empire, entretient avec Charles Quint d'excellentes relations <sup>13</sup>. Mais à ces considérations strictement politiques viennent s'ajouter des options religieuses qui remettent en cause l'équilibre des années précédentes.

### **3.1. Les critères religieux**

Le duc Antoine est profondément attaché à la foi catholique. Face au développement de la réforme protestante il réagit rapidement poursuivant sans relâche les partisans des nouvelles doctrines. Lorsqu'en 1525 la révolte des paysans d'Allemagne gagne l'Alsace et menace la Lorraine, Antoine réunit une armée et affronte les révoltés : c'est la guerre des Rustauds, immortalisée par l'œuvre de l'historiographe du duc, Volcyr de Sérouville <sup>14</sup>. De son côté, Charles Quint tente de rétablir l'unité religieuse de l'Empire. En France en revanche, si les protestants du royaume sont pourchassés, François I<sup>er</sup> et plus encore le futur Henri II cherchent à se rapprocher des princes protestants allemands regroupés dans la ligue de Smalkalde depuis 1531 <sup>15</sup> pour combattre Charles Quint. Cette alliance est redoutable pour l'empereur et dans

13. En 1541, Charles Quint est à Metz et le Conseil de Ville renouvelle sa fidélité à l'Empire.

14. Volcyr de SEROUVILLE, *L'histoire et recueil de la triomphante et glo-*

*rieuse victoire obtenue contre les Luthériens par Antoine...*, 1517.

15. Les premiers échanges ont lieu au cours de l'année 1531.

de telles circonstances l'appui du duc de Lorraine devient une nécessité. C'est ce qui va conduire, Charles Quint à satisfaire certaines revendications déjà anciennes.

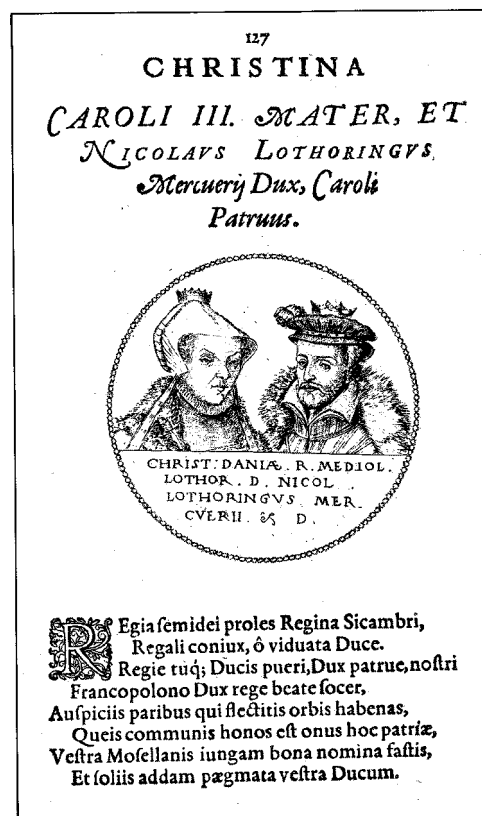
### 3.2. Le traité de Nuremberg de 1542

Depuis plusieurs années, les liens de vassalité qui unissaient la Lorraine à l'Empire étaient contestés et le duc réclamait des assouplissements. Dans son interprétation il prétendait que la Lorraine était un duché libre et que la dépendance à l'égard de l'Empire ne concernait que des possessions limitées. Les contributions qui lui étaient imposées étaient jugées beaucoup trop fortes. Jusqu'en 1542, les pourparlers n'avaient pas abouti, les revendications ducales étaient restées lettre morte<sup>16</sup>. Mais à cette date le contexte international engage l'empereur à plus de souplesse. Il a besoin de l'appui des Lorrains pour mieux combattre son adversaire. De nouvelles négociations s'engagent alors qui aboutissent le 26 août 1542 à l'accord de Nuremberg : le duché de Lorraine est déclaré "libre et non incorporable", les contributions exigées seront diminuées d'un tiers par rapport à l'effort demandé aux autres princes d'Empire ; enfin les appels à la chambre impériale de Spire sont supprimés. Contrairement à ce qu'on a souvent écrit le traité de Nuremberg n'accorde pas l'indépendance à la Lorraine, il ne fait qu'assouplir des liens qui l'unissent à l'Empire : autonomie administrative, allègements fiscaux mais en matière de politique extérieure, l'empereur se réserve le droit d'intervenir en tant que "protecteur du duché". Ce devoir de protection, Charles Quint va pouvoir l'exercer dès 1545.

### 3.3. La régence de Chrétienne de Danemark (1545-1552)

Après la mort d'Antoine en juin 1544, son fils François lui succède sans difficulté, mais son règne est bien éphémère puisqu'à son tour il disparaît en juin 1545, laissant pour héritier un jeune enfant de deux ans. C'est donc une période de régence qui s'ouvre pour la Lorraine, une régence confiée conjointement à la duchesse et à son beau-frère Nicolas de Vaudémont, évêque de Metz et de Verdun. Ce partage des pouvoirs est mal accepté par Chrétienne de Danemark qui décide alors de faire appel à Charles Quint pour défendre ses droits<sup>17</sup>. Par le traité de Deneuvre du mois d'août 1545, Nicolas de Vaudémont n'est pas écarté du pouvoir mais il ne joue plus que le rôle de second. En dépit de cette première

victoire, la régente multiplie les maladresses : elle s'entoure de conseillers flamands, comtois, autrichiens, ce qui suscite la désapprobation de la noblesse lorraine. Autoritaire, entièrement dévouée à la cause des Habsbourg, elle opte délibérément pour le camp impérial. De son côté, Nicolas de Vaudémont semble plutôt favorable à la France mais son influence est de peu de poids. Quoi qu'il en soit, l'espace lorrain est menacé et c'est d'un commun accord que les régents entreprennent d'importants travaux de fortifications à Nancy<sup>18</sup>, à Pont-à-Mousson, à La Mothe. Les événements se précipitent à partir de 1548, date à laquelle Nicolas de Vaudémont semble se rallier à son tour au camp impérial : avec Chrétienne de Danemark, il se rend à la diète d'Augsbourg ; en 1549, il abandonne l'état ecclésiastique et épouse Marguerite d'Egmont, une protégée de Charles Quint ; il accompagne la régente à Bruxelles pour rendre



Musée lorrain, Nancy. Cliché P. Mignot.

### Chrétienne de Danemark et Nicolas de Lorraine Extrait de Nicolas de Trêles

16. Des négociations ont lieu au cours de l'année 1534. En 1532 cependant, le duc de Lorraine avait accepté de lever une aide spéciale pour permettre à Charles Quint de lutter contre la menace turque.

17. A Deneuvre, en 1545, le représentant de Charles Quint fut François de Bonvalot, abbé commendataire de Luxeuil.

18. Les fortifications de la Ville Vieille sont flanquées de leurs premiers bastions : bastions de Danemark et de Vaudémont.

19. Claude de France, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis.

visite à l'Infant d'Espagne, le futur Philippe II. En 1550, à la demande de l'empereur, les restes de Charles le Téméraire quittent Nancy pour Bruges.

Exaspéré, le roi de France, Henri II, obtient l'arrêt des travaux de fortifications à La Mothe et attend impatiemment le moment le plus propice pour réagir. En 1552, par les accords de Chambord, les princes protestants allemands le nomment " vicaire du Saint-Empire " et lui donnent la possibilité d'occuper les villes impériales qui ne sont pas de langue germanique. Militairement, Henri II est prêt : " le voyage d'Allemagne " va lui donner la possibilité de mettre au pas le pouvoir ducal et d'évincer Chrétienne de Danemark de la régence.

C'est donc par la force que l'influence française triomphe en Lorraine en 1552, une influence qui ne se borne plus aux limites occidentales des duchés mais qui s'installe au cœur même de l'Etat lorrain, dans les trois cités épiscopales de Metz, Toul et Verdun. Ecartée du pouvoir, Chrétienne de Danemark se retire sur ses terres de Blâmont et de Deneuvre ; quant à Nicolas de Vaudémont, il joue à nouveau le jeu de la France. Elevé à la cour des Valois, Charles III épouse Claude de France en 1559 <sup>19</sup> et lorsqu'il rentre dans ses duchés, il renoue avec la politique mise en place par son grand-père, le duc Antoine : consolidation du territoire, modernisation des institutions, neutralité <sup>20</sup>. Cette politique se poursuit encore jusqu'en 1624. Mais la guerre de Trente Ans et le règne de Charles IV portent un coup fatal aux duchés. Leur histoire au XVI<sup>e</sup> siècle apparaît en fait comme un sursis.



**Henri II, roi de France  
de 1547 à 1559  
Portrait de Clouet**

20. Cette politique de neutralité n'est interrompue que quelques années lorsque Charles III rallie le camp des ligueurs contre Henri III puis Henri IV.